



Service des Loisirs
Ste-Odile

GUIDE DU PARENT – CAMP DE JOUR 2020

Mise à jour du 23 juin 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, il y a eu beaucoup d'incertitude quant à la poursuite de nos activités, principalement la possibilité d'offrir un camp de jour.

Soyez rassurés, il nous sera possible d'offrir un service de camp de jour cet été.

Considérant les recommandations de la direction de la santé publique, nous avons préparé une nouvelle programmation qui est maintenant disponible au www.slsso.ca. Le présent Guide vise à vous informer des efforts que nous avons déployés et des nouvelles procédures que nous mettons en place pour répondre au contexte de COVID-19, tout en continuant d'offrir un service de qualité pour notre clientèle.

Toutefois, nous ne pourrions garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion et vous devrez être en accord avec les risques associés à la participation de votre enfant à nos activités.

1. Dans quel contexte se fera le camp de jour 2020?

Notre offre de service se fera dans le respect des 4 grands indicateurs qui nous ont été prescrits par l'Institut de la Santé Publique de Québec (INSPQ), soit :

- **Distanciation physique**
Favoriser un espace de 1 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.
- **Activités extérieures**
Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

- **Limitation des contacts physiques**
Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (crayons, pinceaux, ciseaux...)
- **Mesures d'hygiène**
Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Le Service des Loisirs Ste-Odile mettra en place des mesures de protection détaillées et conformes aux 4 indicateurs de l'INSPQ, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus (voir point 4 pour les détails). Cependant, il sera de la responsabilité de toute personne, notamment des campeurs et de leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par le Service des Loisirs Ste-Odile.

2. Quelles seront les nouvelles modalités du camp de jour 2020 :

Voici quelques changements qui seront en vigueur cet été :

- Le calendrier de l'offre de service sera de 6 semaines, soit du 6 juillet au 14 août.
- Les heures d'ouverture du **Camp de Jour** seront de 9h30 à 15h30.
- Les heures d'ouverture du **Service de Garde** seront de **7h00** à 9h15 le matin et de 15h30 à 17h30 le soir. Un frais sera appliqué dès 17h30 en cas de retard d'un parent.
- **Les enfants n'auront pas l'obligation d'être accompagnés d'un parent tous les matins tel qu'annoncé dans la version du 6 juin de ce guide.** Toutefois, un questionnaire de santé devra être répondu **chaque lundi** par le parent. **Ce questionnaire pourra être rempli à la maison et remis par l'enfant s'il vient seul au camp ou par le parent si ce dernier l'accompagne.** Le formulaire sera disponible dans la « Zone de téléchargement » de la page Camp de Jour de notre site internet : <https://www.slsso.ca/camp-de-jour/>

*****IMPORTANT*****

- Le site de Camp de Jour pour tous les enfants de **6 à 13 ans** sera à **l'Église Notre-Dame-des-Anges**, située au 12 325 rue de Serres, tel que lors des deux derniers étés.

 - Le site de **l'École Ste-Odile ANNEXE**, située au 12 330 rue Lavigne, précédemment annoncé comme lieu du Camp de jour pour les enfants de 6 à 8 ans et du service de garde, ne sera finalement qu'utilisé pour certaines activités ponctuelles.
-
- La période d'accueil se fera de 9h30 à 9h45. À cet effet, nous vous suggérons d'arriver progressivement entre 9h15 et 9h30, afin d'éviter un trop grand nombre de personnes à la porte en même temps. **AUCUN enfant ne pourra être admis au camp après la période d'accueil.**
 - La période de départ se fera de 15h15 à 15h30. Nous vous suggérons d'arriver progressivement entre 15h00 et 15h30, afin d'éviter un trop grand nombre de personnes à la porte en même temps.
 - Un frais sera appliqué en cas de retard d'un parent. En raison des ratios imposés par l'INSPO, il sera impossible d'envoyer votre enfant au service de garde en cas de retard de votre part, même pour un dépannage d'exception.
 - **Les périodes d'accueil et de départ seront des moments qui demanderont une grande collaboration de la part des parents.**
 - Les tarifications annoncées resteront les mêmes, soit 80\$ par semaine pour le camp de jour et 20\$ par bloc de service de garde, soit 40\$ si AM et PM.
 - L'achat du chandail de camp ne sera pas disponible ni obligatoire cet été.

3. Quelles seront les nouvelles dispositions de la programmation?

Plusieurs changements et confirmations restent à faire, toutefois :

- Les ratios d'encadrement seront revus à la baisse selon certains groupes d'âge :
 - 1 animateur pour 10 enfants de 6 ans (anciennement 1 pour 15)
 - 1 animateur pour 12 enfants de 7 et 8 ans (anciennement 1 pour 15)
 - 1 animateur pour 15 enfants de 9 à 13 ans (inchangé)
 - Ces ratios devront aussi être appliqués au service de garde
- Nous pourrons fréquenter les piscines, les pataugeoires et les jeux d'eau publiques. À noter que cet été, les enfants de 8 ans et moins ne pourront fréquenter les piscines en raison de la nouvelle division des ratios d'encadrement.
- Des déplacements en transport en commun devront être effectués pour certaines activités.
- Les grandes sorties annoncées dans l'ancienne programmation seront malheureusement annulées. Toutefois, nous travaillons présentement à trouver des activités alternatives telles que : des visites de sites montréalais (Mont-Royal, Vieux-Port...) ou la venue d'invités spéciaux (ex. : spectacle de magie)
- Nous prévoyons des blocs d'activités avec des spécialistes en Bricolage/Arts visuels, ainsi qu'en Improvisation/Théâtre chaque semaine.

4. Quelles seront les mesures de sécurité et de prévention contre la COVID-19 au camp de jour 2020?

Tel que mentionné, nous devons mettre en place et respecter plusieurs obligations exigées par l'INSPQ et la CNESST, afin de veiller à la sécurité de nos employés et des enfants que nous accueillerons cet été. Toutefois, nous tenons à mentionner que la décision d'offrir un camp de jour cet été a été basée sur l'importance de pouvoir le faire dans un contexte qui restera agréable et amusant pour les enfants et leurs animateurs.

Voici quelques-unes des mesures de prévention face à la COVID-19 qui seront appliquées, mais qui doivent encore être validées :

- Aucun parent ne pourra être admis dans les espaces intérieurs (pour l'instant);
- Pour rencontrer un des coordonnateurs, vous devrez faire une demande de rendez-vous par courriel.

- Pour toutes questions, modifications d’inscriptions ou remboursements vous devrez faire votre demande via courriel au : information@slo.ca
- L’accueil matinal des enfants au camp de jour devra se faire progressivement le matin. Nous essaierons d’avoir un maximum de personnel à l’accueil, afin de réduire le temps d’admission. Nous vous demanderons toutefois une grande collaboration, afin de respecter les heures d’accueils.
- Les sites de camp seront nettoyés et désinfectés quotidiennement.
- Les surfaces fréquemment touchées (ex : poignées de portes, tables, chaises...) seront désinfectées plusieurs fois par jour.
- Le petit matériel (ex. : ballon, cerceaux, bâton de hockey...) sera désinfecté au début de chacune des activités lorsqu’il sera utilisé.
- Les enfants devront se laver les mains plusieurs fois par jour.
- Les animateurs auront tous une bouteille de désinfectant pour les mains (de type Purell) accessible pour les enfants à chaque début et fin d’activités.
- Les animateurs devront porter un masque et une visière s’ils doivent faire une intervention directe et de proximité avec un enfant. Toutefois, ils ne seront pas tenus de les porter en tout temps lors des journées d’animation.
- Les animateurs devront répondre à un questionnaire de santé lors de chaque arrivée sur les lieux de travail quotidiennement et respecter les consignes émises par la CNESST. Voir le lien suivant pour plus d’informations :
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2162-guide-camps-de-jour.pdf>

5. Procédure en cas de cas suspecté de COVID-19 au camp de jour :

Si un enfant débute sa journée au camp de jour et développe des symptômes s’apparentant à la COVID-19 durant la journée, voici la procédure que nous aurons et que vous aurez l’OBLIGATION de suivre selon les directives de l’INSPQ :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-210-34W.pdf>

➤ **Quoi faire si un enfant présente des symptômes ?**

- Nous porterons une attention particulière à l’apparition des symptômes. Une procédure est établie, afin que l’enfant qui a des symptômes à son arrivée ou au cours de la journée au camp de jour soit retourné à la maison dès que possible.
- Si l’enfant présente une fièvre, de la toux ou de la difficulté à respirer, il doit être retiré du groupe. En attendant qu’il soit retourné à la maison :

- ✓ Il sera gardé à l'écart des autres enfants, à une distance d'au moins de 2 mètres, jusqu'à son départ. Il portera un masque de procédure, ainsi que par le membre du personnel qui s'en occupe.
 - ✓ Un seul membre du personnel restera auprès de l'enfant en attendant son départ.
 - ✓ **Le parent devra se présenter dans les 30 minutes suivant l'appel par le camp de jour.** Assurez-vous qu'une personne désignée de votre entourage soit toujours disponible pour venir chercher votre enfant au besoin et que ses coordonnées soient indiquées dans le « Contact d'urgence » de votre fiche d'inscription.
- Si un enfant reçoit un diagnostic de COVID-19 et qu'il a fréquenté notre camp de jour, **un suivi sera fait par la Direction de la santé publique de notre région.** La date de retour en milieu de garde sera déterminée par cette dernière.
- **Que faire si un enfant qui fréquente le camp de jour reçoit un diagnostic de COVID-19?**
- Selon les directives actuelles, un enfant n'ira pas au camp de jour après avoir reçu un diagnostic, car il sera mis en isolement à la maison. En plus de faire l'enquête, la direction de santé publique régionale donnera les consignes au SLSO si un enfant qui a reçu un diagnostic a fréquenté le camp de jour avant d'avoir reçu ce diagnostic.
 - La santé publique identifiera les personnes ayant été en contact significatif avec l'enfant (autres enfants, animateurs, parents, ou autres) qui devront être isolées et leur donnera les consignes appropriées.
 - L'enfant ou l'animateur avec un diagnostic de COVID sera isolé à la maison jusqu'à ce que la direction de la santé publique ou le professionnel qui fait le suivi clinique du cas lève la mesure d'isolement.
 - Un remboursement pourra être demandé, mais les frais habituels seront applicables tel qu'indiqué aux *Politiques et Règlements* lors de l'inscription.

- **Faut-il fermer le camp de jour si un cas positif de COVID-19 est détecté?**
- La décision de fermer un camp de jour dépendra de plusieurs facteurs et sera prise par la santé publique (nombre de personnes atteintes, survenue de cas secondaires, etc.).
 - Pour faciliter l'intervention de santé publique, les responsables noteront les présences (enfants, animateurs et autres) chaque jour et pour chaque groupe.
 - Des mesures de désinfection de base seront effectuées tel que recommandé dans le Guide de prévention des infections en milieu de garde.
 - Il est possible que du personnel n'ayant pas été en contact avec l'enfant infecté soit requis. Cette option sera à regarder avec la santé publique en fonction de l'enquête qui aura été réalisée sur les contacts significatifs du cas.

Nous sommes conscients que l'été qui s'en vient vous demandera beaucoup d'adaptation. Toutefois, soyez assurés que nous suivons la situation de très près et que nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir le meilleur de nous-mêmes.

Votre équipe dédiée.

www.slso.ca/

www.facebook.com/serviceloisirssteodile/

